

Programme de formation

Public concerné

Infirmier

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
☐ E-learning
☐ Classe virtuelle
☒ Mixte

Durée

Heures : 12h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Si oui, nombre d'heures
en EPP : 5h

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e)
expert(e) en environnement
conventionnel et réglementaire

Tarif

432 €

Version : 02/2026
Taux de complétion : 62%
Taux moyen de satisfaction : 86%

LE BILAN DE SOINS INFIRMIERS (BSI)

Orientation DPC : 177 : Évaluation des besoins du patient et plan de soins
(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

Formation en 4 étapes et en évaluation des pratiques ! Un vrai challenge pour apprendre à évaluer vos pratiques en BSI.

Depuis 2020, le BSI remplace la Démarche de Soins Infirmiers (DSI). Plus simple et plus concret, le BSI a été élaboré pour répondre aux attentes des infirmières. Pour qu'elles s'en emparent, il est fondé sur la charge en soins et les dimensions des soins infirmiers dont les soins d'hygiène, relationnels, éducatifs et préventifs.

L'objectif global de la partie en formation continue en e-learning 7 heures est l'appropriation des concepts clés, des bonnes pratiques d'évaluation du patient identifiant les risques. Un plan de soins pertinent et structuré est donc réalisé, sécurisant le patient. Vous allez bénéficier de démonstrations et d'exercices participatifs en vue de vous entraîner au BSI.

2 audits cliniques sont proposés avant et après le e-learning. Chez vous, ils consistent à répondre à des questions en lien avec des dossiers patients. Ils sont une méthode d'évaluation des pratiques professionnelles. Puis la quatrième et dernière étape, la classe virtuelle de 3h avec les autres collègues infirmiers. Elle est organisée 1 mois après e-learning. Un formateur expert vous accompagne durant votre formation mixte. Notre priorité, votre réussite dans l'amélioration de vos pratiques !

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Comprendre les principes conceptuels du BSI et son inscription dans une coordination sanitaire et médico-sociale
- Évaluer les besoins du patient, son environnement, les différents risques dans le raisonnement clinique infirmier
- Préparer un plan de soins pertinent à la situation du patient
- Connaître les procédures administratives liées à l'utilisation du BSI et les différents items le composant
- Assurer la traçabilité et participer à la coordination du parcours de soins du patient
- Examiner le cadre réglementaire dans la pratique infirmière
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une dynamique d'évaluation des pratiques professionnelles pour contribuer à l'amélioration et à la pertinence des soins par l'évaluation des besoins en soins du patient

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

Cette formation en E-Learning s'appuie sur un processus d'apprentissage interactif et participatif. Le parcours proposé est rythmé par une alternance de méthodes pédagogiques théoriques et applicatives. Pour favoriser l'apprentissage et la mémorisation, vidéos, contenus illustrés, schémas, tableaux commentés, simulation en santé ou encore serious games jalonnent le parcours. Les évaluations formatives et sommatives sont proposées afin de faire le point sur les connaissances et compétences acquises. Les fiches de synthèse sont également à disposition en téléchargement. La méthode audit clinique d'évaluation des pratiques est simple. Vous recevrez un mail explicatif avec une grille à remplir au regard de dossiers patients dépendants. Il y aura 1 audit avant la formation elearning. Puis, vous aurez un plan d'actions à déterminer à la suite de votre formation e-learning de 2 mois. Vous avez 1 mois pour appliquer vos apprentissages ou améliorer certains pratiques. Puis après, un second audit pour évaluer vos actions mises en place. Et pour clôturer, 1 semaine après l'audit, vous retrouver un formateur expert en classe virtuelle finalisant votre EPP.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.